Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Expérimentation effacement diffus : préparation du retour d'expérience

Effets des ajustements diffus sur le compte Ajustement-Ecarts pendant la phase d'application des règles transitoires

1. La question posée

L'Article 2.2 des Règles transitoires de mise en œuvre de l'expérimentation Ajustement diffus approuvées le 5 décembre 2007 par la CRE fait état des effets de l'expérimentation sur le compte Ajustements – Ecarts.

Afin de préparer le retour d'expérience, le présent document explicite l'évaluation de ces effets.

2. Evaluation des conséquences financières sur le compte de gestion « Ajustements- Ecarts » de l'activation d'une offre d'ajustement diffus

2.1 Evaluation de l'effet lié au calage spatial en l'absence de correction des courbes de charge des responsables d'équilibre

Le déséquilibre du compte de gestion « Ajustements- Ecarts » est dû au calage spatial tel que défini dans la Section 2 des Règles relatives à la Programmation, au Mécanisme d'Ajustement et au Dispositif de Responsable d'Equilibre à la hausse des consommations profilées et non corrigées.

Le déséquilibre du compte peut être raisonnablement approché par la multiplication, pour chaque Pas Demi-Horaire concerné par une Activation, de l'énergie de l'Offre Activée par le prix de référence du marché organisé, à savoir E x PEPEX day-ahead.
Où

- PEPEX day-ahead est le prix de référence du marché organisé.
- E est le volume d'énergie de l'Offre Activée par le biais d'un ajustement diffus

2.2 Evaluation de l'effet lié à la baisse du prix moyen pondéré des offres à la hausse pendant une activation

Les gains effectués sur le Mécanisme d'Ajustement lors d'activation des Offres d'Ajustement Diffus, doivent également être évalués, conformément aux Règles transitoires de mise en œuvre de l'expérimentation Ajustement diffus.

En effet, l'activation d'Offres d'Ajustement Diffus signifie que ces offres rentrent dans le cadre de la préséance économique, et donc qu'elles ont permis une réduction des charges du compte Ajustements – Ecarts.

Ces effets bénéfiques sont quantifiés par RTE a posteriori à l'issue de l'expérimentation pour chaque acteur d'ajustement diffus concerné.

2.3 Evaluation de l'effet lié au report de charge éventuel

L'expérimentation permettra de mesurer les éventuels reports de charge liés à l'activation d'une offre d'ajustement diffus. Ces effets seront mesurés pendant l'expérimentation, ainsi que les ajustements à la hausse nécessaires pour les couvrir. Le bilan économique de ces effets est également chiffré par RTE à la fin de l'expérimentation pour chaque acteur d'ajustement diffus concerné.

3. Bilan économique global pour le compte Ajustement Ecart

Le Bilan Economique Global par acteur d'ajustement diffus des effets décrits aux articles 2.1, 2.2 et 2.3 du présent document sera calculé par RTE à la fin de l'expérimentation et présenté en réunion de la CAM.